



Communiqué de presse

Talence, le 8 avril 2020

Un drive de produits frais pour les trois marchés de plein air

La Ville de Talence met en place un drive alimentaire piéton à l'emplacement de ses trois marchés de plein air et avec ses commerçants habituels, tous fermés depuis le 24 mars dernier. L'opération a démarré ce mercredi 8 avril, place Alcalá (place du Forum).

Pour répondre à la demande du public et soutenir les producteurs alimentaires, la mairie vient de mettre en place un système de drive piéton de produits frais pour ses trois marchés municipaux. Le principe est simple : chaque habitant passe commande par téléphone auprès des commerçants volontaires de produits frais, ceux-là même des marchés habituels. Il vient récupérer, à pied, sa commande le jour du drive, dont la date est la même que celle habituelle des marchés de plein air. Depuis le 7 avril, une plateforme en ligne - une page dédiée du site Internet <https://www.talence.fr/drive-frais/> - centralise les types de commerces, les produits et contacts des producteurs par lieu de marché.

Les trois drives seront ouverts de 9h à 12h, le mercredi place Alcalá, le samedi place Aristide-Briand et enfin le dimanche à Thouars. Le premier rendez-vous s'est déroulé ce mercredi 8 avril, place Alcalá (ou place du Forum). Voir les photos jointes.

La Ville de Talence, son service économie en particulier, vient en soutien technique, logistique, de communication et d'organisation mais chaque commerçant/producteur gère ses propres commandes et livraison sur place.

Cette solution alternative et sécurisée permet à la fois de soutenir les producteurs locaux et de répondre à la demande d'approvisionnement en produits de proximité par les habitants. Elle vient également en aide aux producteurs des marchés durement touchés par les conséquences de cette crise sanitaire.

Un dispositif strict sur les règles sanitaires et de sécurité

Pour mettre en place ce dispositif exceptionnel en toute légalité - et après l'accord de la préfecture de Gironde -, plusieurs mesures sanitaires strictes sont prises :

- les drives sont disposés avec une entrée et sortie unique, sans croisement de clients possible dans l'allée piétonne grâce à un sens unique de cheminement fléché,
- du gel hydroalcoolique est disponible pour les clients à l'entrée et à la sortie du drive,
- Les flux de passage sont limités à trois clients maximum, avec distance de sécurité d'un mètre minimum imposée,
- afin d'éviter toute manipulation de produits, les commandes sont préparées à l'avance : aucun déballage d'étal ou de produits n'est autorisé,
- chaque commerçant(e) doit être équipé(e) de gants et de masques de protection. Il est également recommandé aux clients de venir avec des gants.
- plusieurs agents municipaux – placiers et policiers municipaux - sont mobilisés à chaque drive pour faire respecter ces règles.

CONTACT PRESSE : Claudia Courtois : 06 23 03 59 64 - cla.courtois@talence.fr